

Image not found or type unknown



Clause de non division de parcelle

Par **Tanguy2712**, le **09/02/2021** à **20:02**

Bonjour,

je voudrais savoir comment fonctionne une clause à la signature, qui porte sur le fait qu'un propriétaire vendeur inclus une clause de non découpage de parcelle constructible?

La durée légale ?

Que pouvons nous faire pour contourner cette clause ?

Merci à vous